



Réponses aux questions des représentants de proximité TNO

CFTC janvier 2025

Question 1 : EEP

Les EEP ont pour objectif de faire le bilan sur une année complète, cependant certains conseillers du territoire ont eu leurs entretiens mi-décembre, comment est-il possible de ne pas prendre en compte le travail effectué sur les 2 à 3 semaines qu'ils restaient pour finir l'année 2024.

Pouvez-vous nous indiquer la règle ?

Réponse : La campagne EEP/EDPR est ouverte du 2 décembre 2024 au 31 mars 2025.

Question 2 :EEP 2

Pour les salariés arrivés à la Macif en 2019, ces derniers vont avoir en complément de leur EEP un entretien de développement professionnel renforcé. Sont-ils prévenus en amont de cet entretien supplémentaire ? Ont-ils un temps de préparation spécifique ?

Réponse : Un temps de préparation d'1h30 maximum sur le temps de travail est accordé au collaborateur pour les 2 entretiens, EEP et EDPR.

Le salarié peut visualiser l'information dans "Mes Actions" sur Cap RH. Une communication a été faite à l'ensemble des salariés sur le sujet. Le manager informera également le salarié notamment par la planification de l'EDP.

Question 3 : Taux de participation élections des délégués

Les élections des délégués ont eu lieu. Pendant le scrutin, les salariés ont été mis à contribution pour inciter nos sociétaires à s'exprimer par leur vote, ce qui est logique.

La Macif a communiqué le 11 décembre les résultats du suffrage : près de 880 000 votes. A quel taux de participation correspond ce nombre de bulletins exprimés ?

Réponse : Cette question ne relève pas du périmètre des RP TNO.